

Effectifs postsecondaires et attestations d'études décernées

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Février 2026



Une analyse des tendances des effectifs, des profils démographiques des étudiants et des attestations d'études décernées dans le système d'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick (universités, collèges et programmes d'apprentissage).

Sources des données :

- Statistique Canada – Système d’information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)
- Statistique Canada – Système d’information sur les apprentis inscrits (SIAI)
- Commission de l’enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM)
- Association des universités de l’Atlantique (AUA) – Enquêtes préliminaires sur les effectifs d’étudiants (en anglais seulement)
- DataNB – Maintien des étudiants universitaires au Nouveau-Brunswick : Mise à jour des résultats pour la cohorte des diplômés de 2022
- DataNB – Maintien des diplômés au Nouveau-Brunswick : Mise à jour des résultats pour la cohorte des diplômés de 2021

Effectifs postsecondaires et attestations d’études décernées au Nouveau-Brunswick

Date de publication : Février 2026

Fréquence : Annuelle

Politique, Recherche et Analyse du marché de travail

Ministère de l’Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA

This document is also available in English.

© Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2026

Pour de plus amples renseignements sur ce produit ou sur d’autres produits d’information sur le marché du travail, veuillez consulter le site www.emploisnb.ca ou nous écrire à l’adresse électronique LMI@gnb.ca.

Table de matières

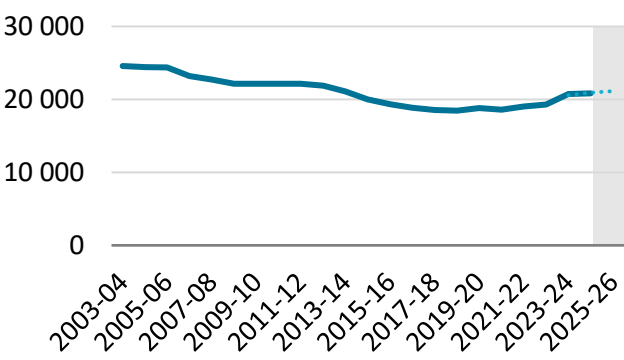
Universités publiques.....	2
Aperçu.....	2
Effectifs par établissement	3
Effectifs par sexe et par âge.....	4
Effectifs par domaine d'études.....	4
Attestations d'études décernées.....	5
Maintien des diplômés.....	6
Collèges publics	7
Aperçu.....	7
Effectifs par établissement	8
Effectifs par sexe et par âge.....	8
Effectifs par domaine d'études.....	9
Attestations d'études décernées.....	10
Maintien des diplômés.....	10
Programmes d'apprentissage	11
Aperçu.....	11
Apprentis inscrits par sexe et par âge	12
Apprentis inscrits par grand groupe de métiers	13
Certificats décernés.....	14
Maintien des compagnons nouvellement certifiés.....	15

Universités publiques

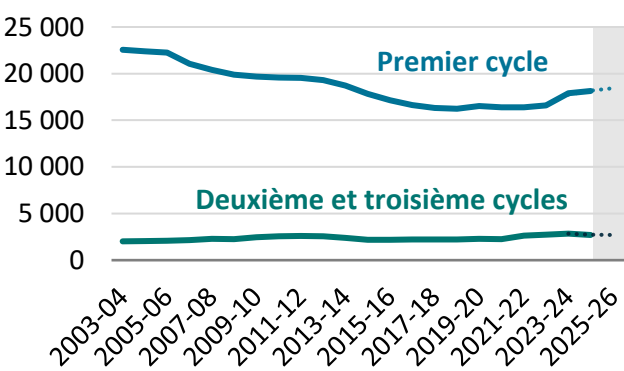
Aperçu¹

Après près de deux décennies de baisse constante, les niveaux d'effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick croissent maintenant depuis quatre années consécutives. Cette période de croissance risque cependant d'être de courte durée compte tenu de l'annonce par le gouvernement fédéral d'un certain nombre de mesures visant à réduire la population d'étudiants étrangers au pays au cours des prochaines années.

Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick (CESPM²)

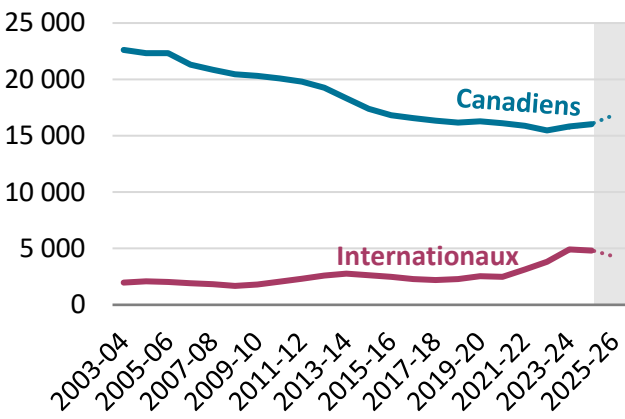


Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick par niveau d'études (CESPM²)



Bien que la pleine mesure de ces changements ne soit pas encore perceptible, la croissance des effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick a déjà accusé un important ralentissement. Après avoir connu une augmentation de 7,4 % en 2023-2024, les effectifs n'ont augmenté que de 0,4 % en 2024-2025 et de 1,1 % en 2025-2026 (données provisoires). La croissance des deux dernières années est entièrement attribuable à l'augmentation du nombre d'étudiants canadiens, la population d'étudiants étrangers ayant diminué.

Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick selon le lieu de résidence antérieur (CESPM²)



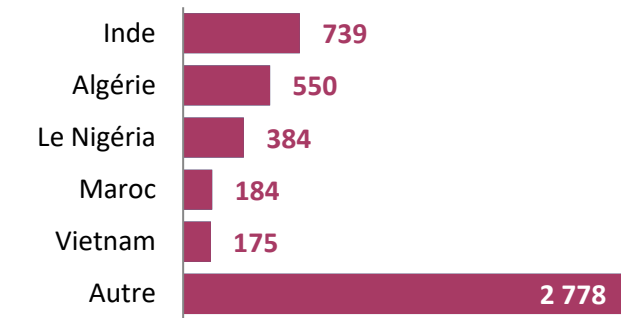
Lieu de résidence antérieur des étudiants inscrits dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick – 2024-2025 (CESPM)

N.-B.	11 956
N.-É.	1 276
Ont.	1 115
Î.-P.-É.	357
Qc	344
Alb.	279
T.-N.-L.	212
C.-B.	192
Autres Canadiens	282
International	4 810

¹ Sources : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) et Association des universités de l'Atlantique (AUA)

² Les lignes en pointillé représentent les estimations préliminaires de l'Association des universités de l'Atlantique (AUA)

Pays de citoyenneté des étudiants étrangers inscrits dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick – 2024-2025 (CESPM)



Malgré la récente tendance à la hausse, les niveaux d'effectifs des universités du Nouveau-Brunswick demeurent parmi les plus faibles du pays, même en tenant compte de la taille de la population (étudiants universitaires par tranche de 100 000 habitants à l'automne 2023 : 2 481 au Nouveau-Brunswick, par rapport à 3 549 au pays). Si cette situation s'explique en partie par le fait que la population de la province est relativement plus âgée, elle reflète également la faible proportion de jeunes du Nouveau-Brunswick qui s'inscrivent dans les universités de la province et le fait que les universités attirent relativement peu d'étudiants d'autres provinces.

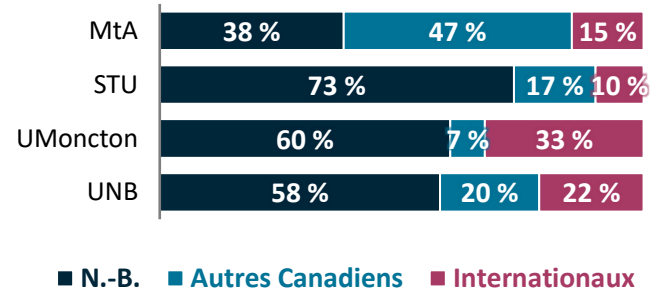
Effectifs par établissement³

Bien que l'augmentation des effectifs des universités ait ralenti de manière générale au cours des deux dernières années, cette croissance n'a pas été répartie de manière égale entre les établissements. Selon les estimations préliminaires de l'AUA, au cours des 2 dernières années, les effectifs à l'Université de Moncton (U de M) ont augmenté de 3,9 %, comparativement à 2,5 % à l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB), 3,2 % à l'Université Mount Allison (MtA) et 1,3 % à l'Université St. Thomas (STU).

Estimation des effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick par établissement (AUA)

	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
MtA	2 412	2 475	2 519	2 555
STU	1 733	1 747	1 737	1 725
UMoncton	5 498	5 805	5 987	6 032
UNB	10 035	10 556	10 663	10 823

Lieu de résidence antérieur des étudiants inscrits dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick par établissement – 2024-2025 (CESPM)

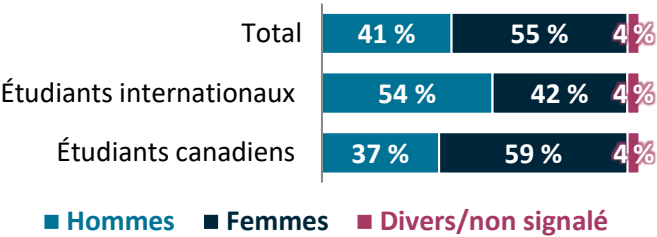


³ Sources : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) et Association des universités de l'Atlantique (AUA)

Effectifs par sexe et par âge⁴

Pour l’année universitaire 2024-2025, 55 % des étudiants inscrits dans les universités du Nouveau-Brunswick étaient des femmes, 41 % étaient des hommes et 4 % n’ont pas indiqué leur sexe ou ont indiqué être d’identité de genre autre. Cette répartition est sensiblement différente entre les étudiants étrangers et les étudiants canadiens.

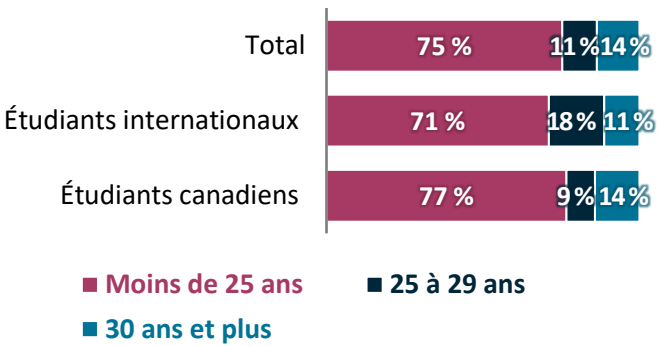
Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick par genre – 2024-2025 (CESPM)



Au cours des dernières années, la répartition par âge des étudiants inscrits dans les universités du Nouveau-Brunswick a été :

- relativement stable dans le temps;
- comparable à celle de la plupart des autres provinces.

Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick par groupe d’âge – 2024-2025 (CESPM)



Effectifs par domaine d’études⁵

Comparativement au reste du Canada, le Nouveau-Brunswick compte une proportion nettement plus élevée d’étudiants universitaires inscrits à des programmes en éducation, en santé, en arts et en sciences humaines. En revanche, la province compte nettement moins d’étudiants inscrits dans des programmes universitaires en commerce, en sciences sociales et dans des domaines d’études liés aux STIM⁶.

Effectifs des universités publiques du N.-B. par domaine d’études – 2024-2025 (CESPM)

	Totale de 2024-25	Variation sur 5 ans
Commerce, gestion et administration publique	3 485	+22,0 %
Santé et domaines connexes	3 100	+30,3 %
Arts et sciences humaines	2 997	-9,3 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	2 616	+2,1 %
Architecture, génie et services connexes	2 031	+11,3 %
Sciences physiques et de la vie	1 789	-6,6 %
Éducation	1 765	+33,4 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	1 344	+56,8 %
Autre ou S.O.	1 696	-5,2 %
Total	20 823	+10,7 %

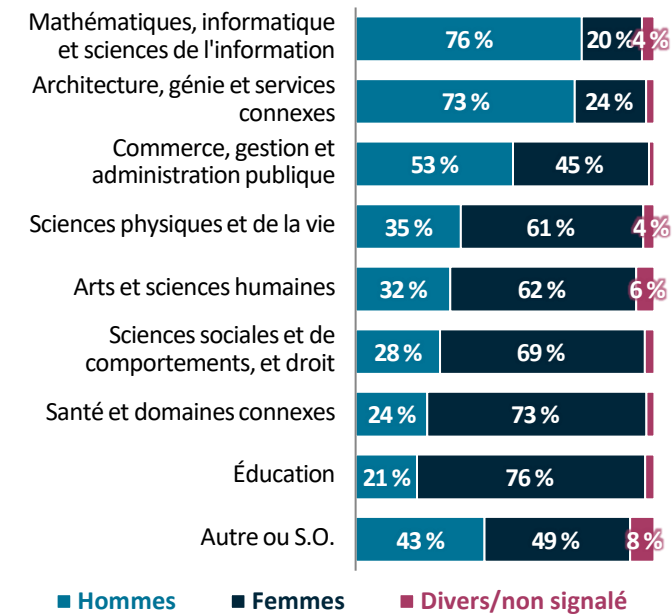
Il existe d’importantes différences entre les types de programmes universitaires auxquels les hommes et les femmes ont tendance à s’inscrire dans la province. Si les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes dans les programmes liés à l’ingénierie, aux mathématiques et à l’informatique, les femmes sont nettement plus nombreuses dans les programmes liés aux soins de santé, à l’éducation et aux sciences sociales et comportementales.

⁴ Source(s) : Commission de l’enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) et Statistique Canada, tableau 37-10-0112 (SIEP)

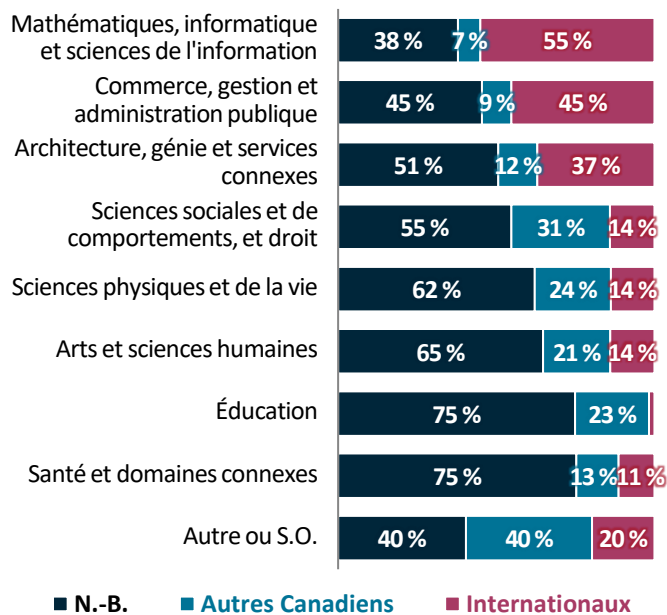
⁵ Source(s) : Commission de l’enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) et Statistique Canada, tableau 37-10-0112 (SIEP)

⁶ STIM = science, technologie, ingénierie et mathématiques

Genre des effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2024-2025 (CESPM)



Lieu de résidence antérieur des étudiants inscrits dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2024-2025 (CESPM)



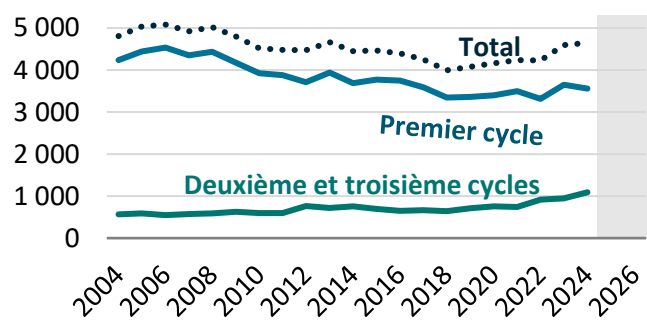
Attestations d'études décernées⁷

En 2024, 4 648 attestations d'études ont été décernées par les universités publiques du Nouveau-Brunswick. De manière générale, les tendances à long terme en matière d'attestations d'études suivent la même courbe que celles des niveaux d'effectifs. Toutefois, comme il faut généralement plusieurs années aux étudiants pour terminer leur programme, les répercussions de l'évolution des niveaux d'effectifs sur le nombre d'attestations d'études décernées ne se font généralement pas sentir avant au moins quelques années.

Attestations d'études décernées par les universités publiques du Nouveau-Brunswick – 2024 (CESPM)

	Total
Études de premier cycle	3 557
Certificat/Diplôme	492
Grade	3 065
Études de cycles supérieurs	1 091
Certificat/Diplôme	12
Grade	1 079
Total	4 648

Attestations d'études décernées par les universités publiques du Nouveau-Brunswick (CESPM)



Attestations d'études décernées par les universités publiques du Nouveau-Brunswick par établissement – 2024 (CESPM)

	MtA	STU	UMoncton	UNB
Premier cycle	402	400	1 080	1 675
Cycles supérieurs	3	18	182	888
Total	405	418	1 262	2 563

⁷ Sources : Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM).

Maintien des diplômés⁸

Selon une étude de DataNB (anciennement l'Institut de recherche, de données et de formation du Nouveau-Brunswick [IRDF-NB]), parmi l'ensemble des diplômés des universités publiques du Nouveau-Brunswick, environ :

- 70 % demeurent dans la province 1 année après l'obtention de leur diplôme (diplômés de 2022);
- 60 % demeurent dans la province 3 années après l'obtention de leur diplôme (diplômés de 2020).

Maintien des diplômés des universités publiques du Nouveau-Brunswick par année d'obtention du diplôme (DataNB)

	1 an Taux de maintien	3 ans Taux de maintien
2013	63,9 %	53,2 %
2014	62,7 %	53,5 %
2015	64,9 %	55,6 %
2016	64,5 %	55,4 %
2017	67,1 %	58,0 %
2018	67,0 %	58,0 %
2019	67,9 %	58,6 %
2020	69,8 %	--
2022	71,8 %	--
2023	--	--
2024	--	--

Ces taux sont beaucoup plus élevés chez les diplômés qui vivaient au Nouveau-Brunswick avant de s'inscrire à l'université, 87 % d'entre eux étant demeurés dans la province pendant 3 ans après l'obtention de leur diplôme (diplômés de 2020). À l'inverse, seuls 16 % des diplômés provenant d'ailleurs au Canada et 26 % des diplômés provenant d'autres pays demeureraient toujours dans la province 3 ans après l'obtention de leur diplôme.

Maintien des diplômés des universités publiques du Nouveau-Brunswick par lieu de résidence antérieur (DataNB)

	Nouveau-Brunswick	Autre province	Autre pays
Taux de maintien après 1 an			
2013	84,8 %	14,5 %	33,1 %
2014	86,8 %	15,1 %	25,4 %
2015	87,7 %	16,7 %	33,3 %
2016	89,1 %	16,7 %	32,6 %
2017	90,9 %	17,7 %	42,5 %
2018	91,2 %	20,1 %	47,5 %
2019	91,5 %	18,4 %	51,8 %
2020	93,3 %	19,1 %	51,5 %
2021	90,7 %	18,8 %	53,9 %
2022	94,9 %	17,0 %	61,1 %
2023	--	--	--
2024	--	--	--
Taux de maintien après 3 ans			
2013	73,4 %	11,3 %	18,7 %
2014	76,1 %	13,4 %	18,5 %
2015	77,8 %	14,4 %	14,4 %
2016	80,1 %	12,8 %	12,7 %
2017	83,5 %	13,3 %	17,4 %
2018	84,3 %	15,3 %	16,3 %
2019	84,4 %	17,5 %	20,9 %
2020	86,6 %	16,2 %	26,1 %
2021	--	--	--
2022	--	--	--

Pour de plus amples renseignements sur DataNB et ses travaux de recherche, consulter la page [« Partenariat de recherche avec DataNB »](#) du site [EmploisNB.ca](#).

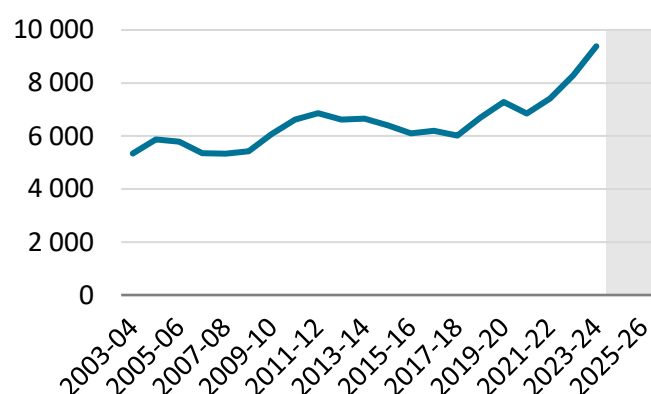
⁸ Source(s) : A. Beykzadeh, B. Jones, T. McDonald et P. Miah, *Maintien des diplômés universitaires au Nouveau-Brunswick : Mise à jour des résultats pour la cohorte des diplômés de 2022*, DataNB, 2025.

Collèges publics⁹

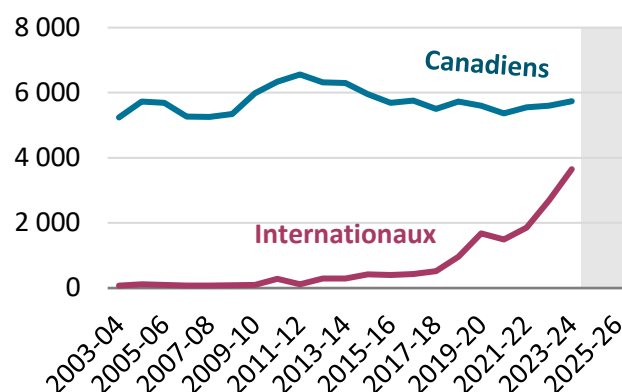
Aperçu¹⁰

Après une forte baisse pendant la majeure partie des années 2010, les effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick ont connu une croissance importante au cours des dernières années. Selon les estimations du SIEP de Statistique Canada, entre 2017-2018 et 2023-2024, les effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick ont augmenté de 56,1 %. Ces augmentations sont principalement dues à la hausse du nombre d'étudiants étrangers. Cependant, bien que les données les plus récentes n'aient pas encore été publiées, plusieurs indicateurs portent à croire que la tendance était à la baisse tant en 2024-2025 qu'en 2025-2026 (en raison des mesures fédérales visant à réduire la population étudiante étrangère) et qu'elle pourrait connaître d'autres diminutions en 2026-2027.

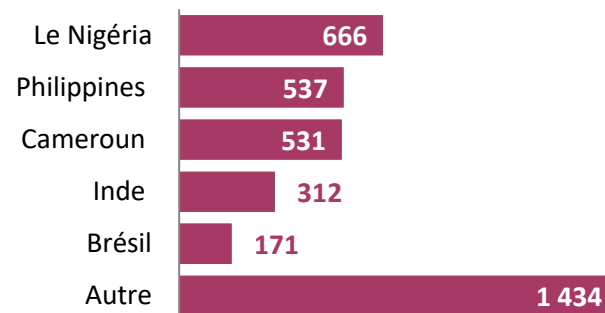
Effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick (SIEP)



Effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick selon le statut de l'étudiant au Canada (SIEP)



Pays de citoyenneté des étudiants étrangers inscrits dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick – 2023-2024 (SIEP)



À l'instar de ceux des universités, les niveaux d'effectifs des collèges du Nouveau-Brunswick demeurent, malgré la récente tendance à la hausse, parmi les plus faibles du pays, même en tenant compte de la taille de la population (étudiants collégiaux par tranche de 100 000 habitants à l'automne 2023 : 1 117 au Nouveau-Brunswick, par rapport à 2 017 au pays).

⁹ Les étudiants inscrits dans un programme d'éducation et d'acquisition de compétences de base, ou qui étaient inscrits dans des cours ne faisant pas partie d'un programme, sont exclus de toutes les statistiques présentées dans cette section.

¹⁰ Source(s) : Statistique Canada, tableau 37-10-0018 (SIEP)

Effectifs par établissement¹¹

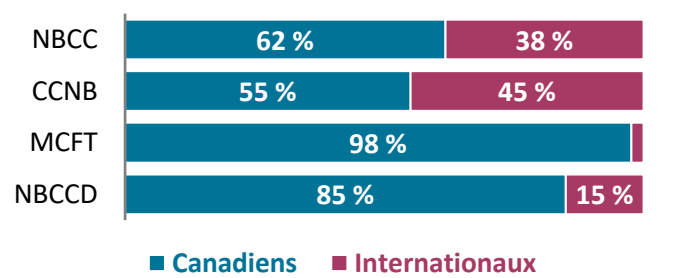
Bien que le Nouveau-Brunswick compte quatre collèges publics, la grande majorité des effectifs est concentrée dans deux établissements : le New Brunswick Community College (NBCC) et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB). En 2023-2024, ces deux établissements accueillent 96 % des effectifs inscrits dans les collèges publics de la province, le Collège de technologie forestière des Maritimes (CTFM) et le New Brunswick College of Craft and Design (NBCCD) se partageant les 4 % restants.

Estimation des effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick par établissement (SIEP)

	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
NBCC	5 649	6 495	S.O.	S.O.
CCNB	2 274	2 526	S.O.	S.O.
MCFT	126	129	S.O.	S.O.
NBCCD	237	240	S.O.	S.O.

Bien que les estimations des effectifs pour 2024-2025 et 2025-2026 ne soient pas encore disponibles, il est probable que la majeure partie de toute diminution des effectifs pendant cette période soit attribuable au NBCC et au CCNB, qui accueillent la grande majorité des étudiants étrangers.

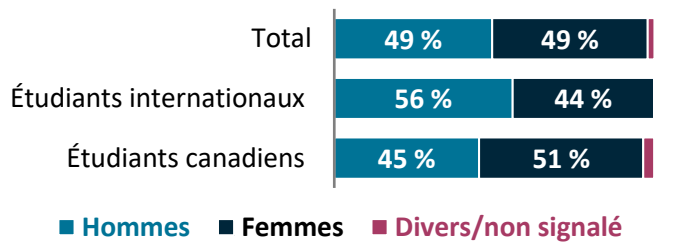
Lieu de résidence antérieur des étudiants inscrits dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick par établissement – 2023-2024 (SIEP)



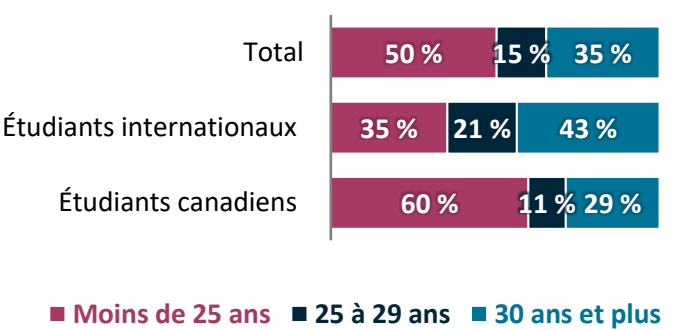
Effectifs par sexe et par âge¹²

Contrairement aux universités, les effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick comptaient presque autant de femmes que d'hommes. Pour l'année universitaire 2023-2024, 49 % des étudiants inscrits étaient des femmes, 49 % étaient des hommes et 2 % n'ont pas indiqué leur sexe ou ont indiqué être d'identité de genre autre. D'autre part, s'il est vrai que l'âge de la majorité des personnes inscrites dans les collèges est relativement jeune (moins de 25 ans), on observe un nombre beaucoup plus important d'inscriptions à un âge plus avancé dans les collèges que dans les universités (tant au Nouveau-Brunswick qu'ailleurs au Canada). Cette tendance s'est nettement accentuée au cours des dernières années, en particulier chez les étudiants étrangers.

Effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick par genre – 2023-2024 (SIEP)



Effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick par groupe d'âge – 2023-2024 (SIEP)



¹¹ Source(s) : Statistique Canada, tableau 37-10-0232 (SIEP)

¹² Source(s) : Statistique Canada, tableau 37-10-0163 (SIEP)

Effectifs par domaine d'études¹³

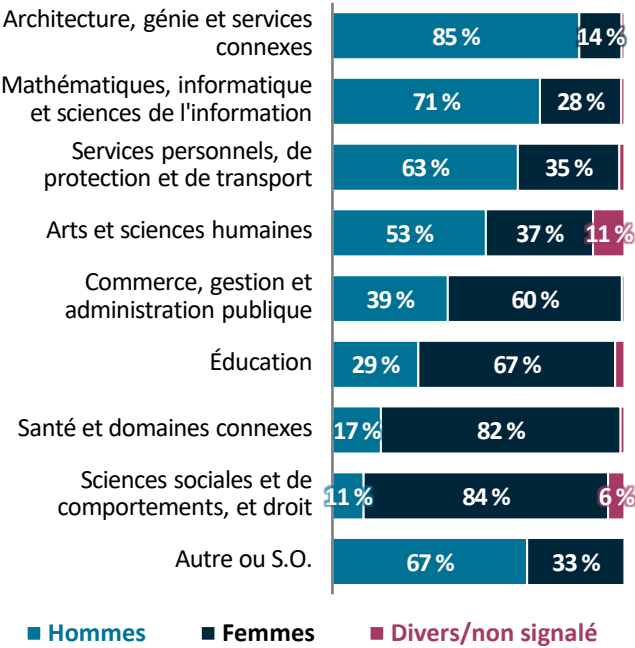
Comparativement au reste du Canada, le Nouveau-Brunswick compte une proportion sensiblement plus élevée d'étudiants collégiaux inscrits dans des programmes liés à l'architecture, au génie ou à l'éducation et une proportion sensiblement plus faible dans des programmes liés aux arts et aux sciences humaines ou aux sciences physiques et de la vie.

Effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2023-2024 (SIEP)

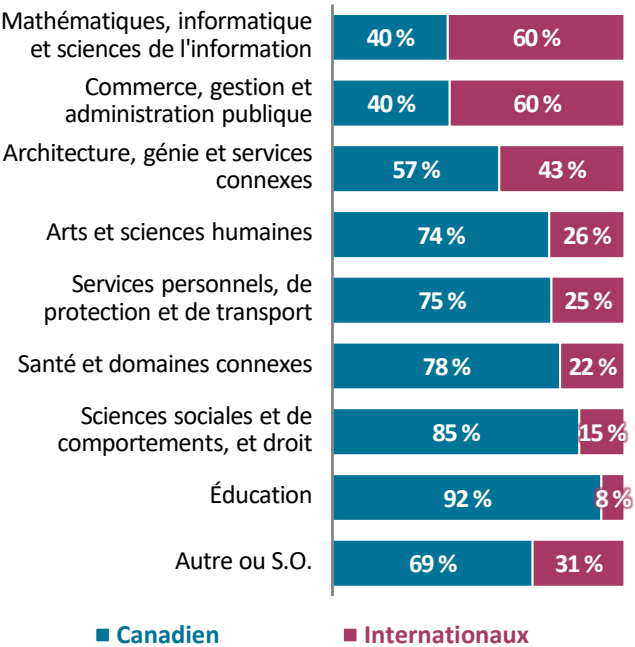
	Totale de 2023-24	Variation sur 5 ans
Commerce, gestion et administration publique	2 265	+55,0 %
Architecture, génie et services connexes	2 151	+19,9 %
Santé et domaines connexes	1 431	+33,6 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	837	+45,3 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	816	+64,8 %
Arts et sciences humaines	699	+51,3 %
Services personnels, de protection et de transport	531	+13,5 %
Éducation	387	+268,6 %
Autre ou S.O.	273	+3,4 %
Total	9 387	+40,3 %

Il existe d'importantes différences entre les types de programmes auxquels les hommes et les femmes ont tendance à s'inscrire dans la province. Si les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes dans les programmes liés à l'ingénierie, aux mathématiques et à l'informatique, les femmes sont nettement plus nombreuses dans les programmes liés aux soins de santé, à l'éducation et aux sciences sociales et comportementales. Cette tendance est similaire à celle constatée au niveau universitaire.

Genre des étudiants inscrits dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2023-2024 (SIEP)



Statut au Canada des étudiants inscrits dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2023-2024 (SIEP)

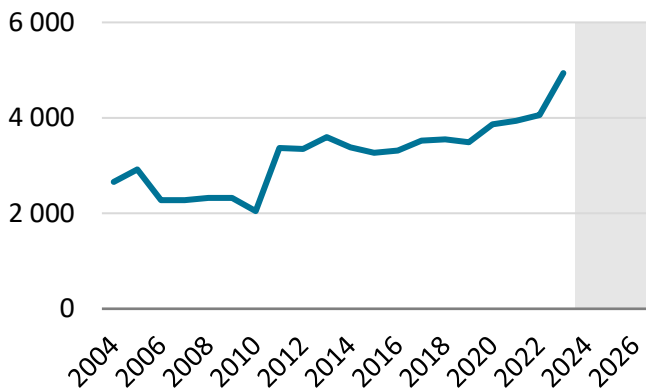


¹³ Source(s) : Statistique Canada, tableau 37-10-0018 (SIEP)

Attestations d'études décernées¹⁴

En 2023, 4 938 attestations d'études ont été décernées par les collèges publics du Nouveau-Brunswick. De manière générale, les tendances à long terme en matière d'attestations d'études décernées par les collèges publics du Nouveau-Brunswick suivent la même courbe que celles des niveaux d'effectifs. Toutefois, comme il faut généralement une ou plusieurs années aux étudiants pour terminer leur programme, les répercussions de l'évolution des niveaux d'effectifs sur le nombre d'attestations d'études décernées ne se font généralement pas sentir avant au moins quelques années.

Attestations d'études décernées par les collèges publics du Nouveau-Brunswick (SIEP)



Attestations d'études décernées par les collèges publics du Nouveau-Brunswick – 2023 (SIEP)

	Total
NB Community College	3 231
Collège Communautaire du N.-B.	1 496
Collège de technologie forestière des Maritimes	72
NB College of Craft and Design	144

¹⁴ Source(s) : Statistique Canada, tableaux 37-10-0020 et 37-10-0233 (SIEP)

¹⁵ Source(s) : A. Beykzadeh, M. Gorman-Asal, T. McDonald et P. Miah, *Maintien des diplômés au Nouveau-Brunswick : Mise à jour des résultats pour la cohorte des diplômés de 2021*, DataNB, 2024.

Maintien des diplômés¹⁵

Selon une étude de DataNB (anciennement l'Institut de recherche, de données et de formation du Nouveau-Brunswick [IRDF-NB]), parmi l'ensemble des diplômés des collèges publics du Nouveau-Brunswick, environ :

- 87 % demeurent dans la province une année après l'obtention de leur diplôme (diplômés de 2021);
- 82 % demeurent dans la province 3 années après l'obtention de leur diplôme (diplômés de 2019).

Maintien des diplômés des collèges publics du Nouveau-Brunswick par année d'obtention du diplôme (DataNB)

	1 an Taux de maintien	3 ans Taux de maintien
2014	88,1 %	81,4 %
2015	87,8 %	81,8 %
2016	88,8 %	83,1 %
2017	90,0 %	84,5 %
2018	90,0 %	83,5 %
2019	91,1 %	82,0 %
2020	88,3 %	--
2021	86,6 %	--
2022	--	--
2023	--	--
2024	--	--

Ces taux sont beaucoup plus élevés chez les diplômés qui vivaient au Nouveau-Brunswick avant de s'inscrire au collège, 92 % d'entre eux étant demeurés dans la province pendant 3 ans auprès l'obtention de leur diplôme (diplômés de 2019). À l'inverse, seuls 6 % des diplômés provenant d'ailleurs au Canada et 32 % des diplômés provenant d'autres pays demeureraient toujours dans la province 3 ans après l'obtention de leur diplôme.

Maintien des diplômés des universités publiques du Nouveau-Brunswick par lieu de résidence antérieur (DataNB)

	Nouveau-Brunswick	Autre province	Autre pays
Taux de maintien après 1 an			
2014	91,0 %	15,4 %	63,6 %
2015	91,2 %	7,7 %	42,6 %
2016	93,0 %	13,3 %	62,5 %
2017	94,3 %	10,5 %	66,7 %
2018	94,9 %	19,1 %	65,2 %
2019	95,4 %	12,5 %	72,5 %
2020	95,6 %	5,9 %	74,4 %
2021	94,3 %	6,3 %	74,8 %
2022	--	--	--
2023	--	--	--
2024	--	--	--
Taux de maintien après 3 ans			
2014	85,6 %	7,7 %	33,3 %
2015	86,1 %	7,7 %	39,4 %
2016	88,8 %	13,3 %	29,2 %
2017	90,5 %	5,3 %	37,0 %
2018	90,9 %	14,3 %	36,2 %
2019	92,2 %	6,3 %	31,9 %
2020	--	--	--
2021	--	--	--
2022	--	--	--

Pour de plus amples renseignements sur DataNB et ses travaux de recherche, consulter la page « [Partenariat de recherche avec le IRDF-NB](#) » du site [EmploisNB.ca](#).

¹⁶ Sources : Statistique Canada, tableau 37-10-0219 (SIAI)

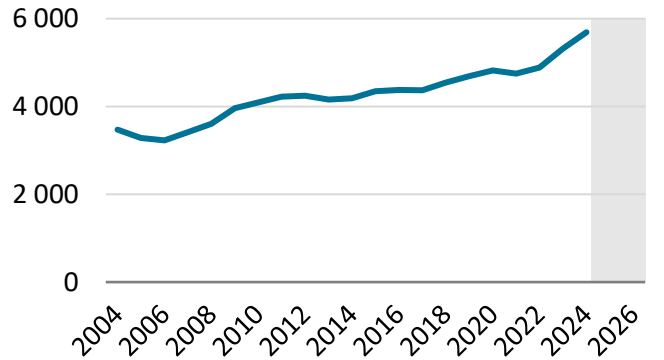
Programmes d'apprentissage

Aperçu¹⁶

L'apprentissage est une voie de formation postsecondaire qui permet de gagner un salaire tout en poursuivant ses études et qui mène à une certification à titre de compagnon dans un métier spécialisé. Au Nouveau-Brunswick, la formation en apprentissage est offerte dans 45 professions.

Après avoir fortement diminué au fil des années 1990, le nombre d'apprentis inscrits ne cesse d'augmenter depuis. Au 1^{er} janvier 2024, 5 691 personnes étaient inscrites dans un programme d'apprentissage au Nouveau-Brunswick. Cela représente une augmentation de 7,1 % d'une année sur l'autre et de 21,3 % depuis 2019. Bien que les estimations de 2025 et 2026 n'aient pas encore été publiées, les données de la Direction de Métiers spécialisés NB du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail révèlent que les niveaux d'inscription continuent d'aller croissant.

Apprentis inscrits au 1^{er} janvier de chaque année – Nouveau-Brunswick (SIAI)

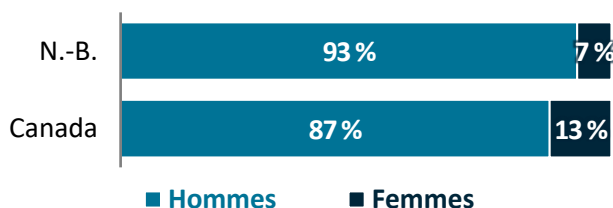


Malgré la tendance à la hausse, les niveaux d'inscriptions aux programmes d'apprentissage au Nouveau-Brunswick demeurent, en date de janvier 2024, parmi les plus bas du pays, et ce, même en tenant compte de la taille de la population (apprentis inscrits par tranche de 100 000 habitants en janvier 2024 : 674 au Nouveau-Brunswick, par rapport à 953 au pays).

Apprentis inscrits par sexe et par âge¹⁷

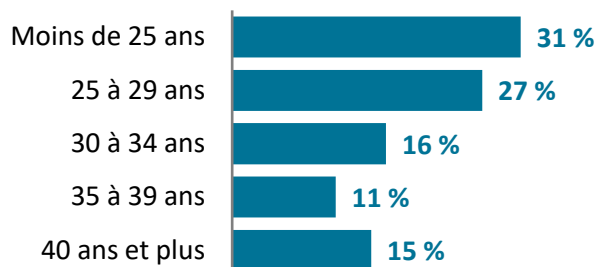
Contrairement aux universités et aux collèges, les effectifs des programmes d'apprentissage au Nouveau-Brunswick sont fortement dominés par les hommes. En 2024, les hommes représentaient 93,0 % des apprentis inscrits à travers la province. À l'échelle nationale, ce pourcentage atteignait 87,4 %. L'écart entre le pourcentage du Nouveau-Brunswick et celui de l'ensemble du pays s'explique en partie par le fait que de nombreux métiers à prédominance féminine, comme la coiffure, les soins esthétiques et l'éducation de la petite enfance, ne sont pas enseignés dans le cadre de programmes d'apprentissage au Nouveau-Brunswick.

Apprentis inscrits par genre – 2024 (SIAI)

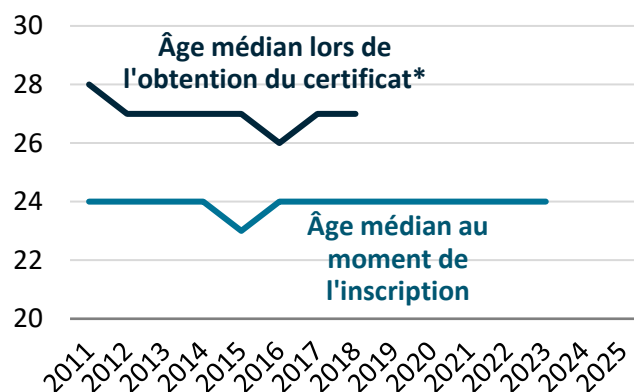


Comparativement aux étudiants des universités et des collèges, les apprentis inscrits sont, dans l'ensemble, relativement plus âgés. De manière générale, l'âge médian des apprentis au moment de l'inscription a toujours avoisiné les 24 ans, tandis que l'âge médian au moment de la certification frôlait les 27 ans au cours des dernières années.

Apprentis inscrits par groupe d'âge – Nouveau-Brunswick – 2024 (SIAI)



Âge médian (en années) des apprentis inscrits par année d'inscription – Nouveau-Brunswick (SIAI)



*Among individuals who completed their programs within 1.5 times the typical program duration

¹⁷ Sources : Statistique Canada, tableaux 37-10-0219 et 37-10-0193 (SIAI)

Apprentis inscrits par grand groupe de métiers¹⁸

Si, dans l'ensemble, le Nouveau-Brunswick compte relativement peu d'apprentis inscrits, on y trouve l'un des plus grands nombres d'apprentis mécaniciens-monteurs et techniciens d'entretien automobile par tranche de population au Canada.

Apprentis inscrits par grand groupe de métiers – Nouveau-Brunswick – 2024 (SIAI)

	Totale de 2024	Variation sur 5 ans
Électriciens	1 173	+7,7 %
Entretien d'automobiles	921	+8,1 %
Charpentier-menuisier	729	+63,1 %
Plombiers, tuyauteurs et monteurs de conduites de vapeur	573	+11,7 %
Mécaniciens-monteurs	435	+43,6 %
Soudeurs	312	+14,3 %
Mécaniciens de réfrigération et en climatisation	288	+47,7 %
Conducteurs d'équipements lourds et opérateurs de grues	192	+20,8 %
Mécaniciens d'équipement lourd	168	+36,6 %
Services alimentaires	111	+8,8 %
Autres	789	+24,1 %
Total	5 691	+21,3 %

Les femmes ne représentent pas plus de 5 % des apprentis inscrits dans la plupart des grands groupes de métiers de la province. Quelques exceptions notables ont toutefois été observées, notamment dans les secteurs de la restauration (41 %), de la soudure (13 %) et de la charpenterie (11 %).

Genre des apprentis inscrits par grand groupe de métiers – Nouveau-Brunswick – 2024 (SIAI)

	Hommes	Femmes
Électriciens	95%	6%
Entretien d'automobiles	96%	4%
Charpentier-menuisier	89%	11%
Plombiers, tuyauteurs et monteurs de conduites de vapeur	95%	6%
Mécaniciens-monteurs	97%	3%
Soudeurs	88%	13%
Mécaniciens de réfrigération et en climatisation	98%	3%
Conducteurs d'équipements lourds et opérateurs de grues	97%	3%
Mécaniciens d'équipement lourd	93%	5%
Services alimentaires	59%	41%
Autres	92%	7%

¹⁸ Sources : Statistique Canada, tableau 37-10-0219 (SIAI)

Certificats décernés¹⁹

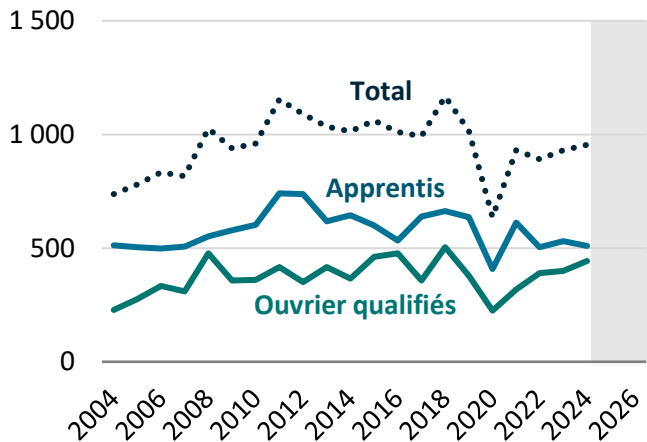
En 2024, un total de 510 apprentis ont obtenu leur certificat de compagnon au Nouveau-Brunswick, en plus de 444 ouvriers qualifiés. On entend par ouvrier qualifié une personne qui a travaillé dans un certain métier pendant un certain nombre d'années, sans nécessairement avoir été apprenti, et qui a choisi de passer l'examen d'évaluation des compétences requis dans son domaine.

Certificats décernés aux apprentis inscrits et aux ouvriers qualifiés – Nouveau-Brunswick – 2024 (SIAI)

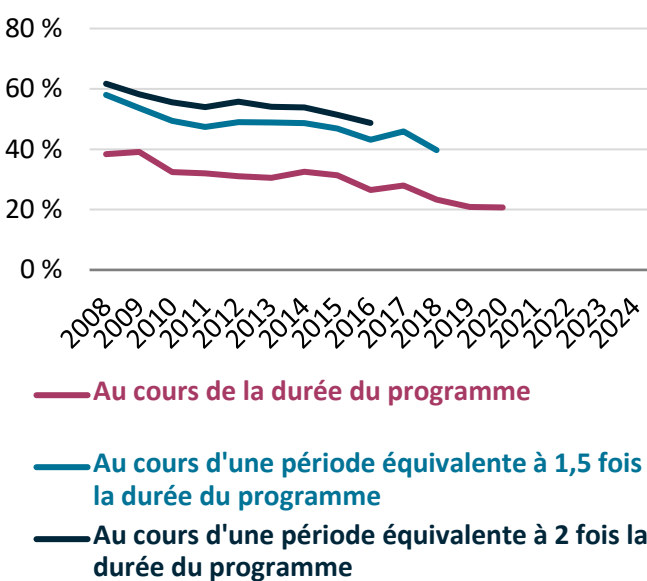
	Métiers désignés Sceau rouge ²⁰	Métiers non désignés Sceau rouge	Total
Apprentis	483	24	510
Ouvriers qualifiés	327	114	444
Total	810	141	954

Le nombre de certificats décernés n'a pas augmenté au même rythme que les niveaux d'inscription. Cette situation s'explique en partie par l'augmentation des taux d'abandon et par le fait que les apprentis prennent plus de temps à achever leurs programmes d'apprentissage. Cependant, malgré une légère baisse au cours des dernières années, les taux de certification au Nouveau-Brunswick restent parmi les plus élevés du pays.

Certificats décernés aux apprentis inscrits et aux ouvriers qualifiés – Nouveau-Brunswick (SIAI)



Taux de certification des apprentis inscrits par année d'inscription – Nouveau-Brunswick (SIAI)



¹⁹ Source(s) : Statistique Canada, tableaux 37-10-0089 et 37-10-0193 (SIAI)

²⁰ Les métiers Sceau rouge sont visés par des exigences de formation et d'évaluation des compétences normalisées à l'échelle des provinces et des territoires. Après avoir réussi l'examen normalisé, les candidats reçoivent un Sceau rouge qui sera apposé sur le certificat d'aptitude délivré par leur province ou leur territoire. Les métiers non désignés Sceau rouge ne sont pas visés par de telles pratiques normalisées et harmonisées.

Taux de certification des apprentis inscrits (SIAI)

	Dans la limite de durée du programme (cohorte 2019)	Dans 1,5 fois la limite de durée du programme (cohorte 2018)	Dans 2 fois la limite de durée du programme (cohorte 2016)
T.-N.-L.	7,9 %	22,0 %	27,3 %
Î.-P.-É.	25,5 %	30,2 %	37,2 %
N.-É.	20,8 %	34,6 %	41,8 %
N.-B.	20,9 %	39,7 %	48,7 %
Qc	23,1 %	37,3 %	43,6 %
Ont.	20,2 %	28,6 %	34,2 %
Man.	14,8 %	32,0 %	40,4 %
Sask.	18,0 %	41,9 %	50,0 %
Alb.	10,0 %	27,8 %	36,4 %
C.-B.	13,9 %	30,9 %	36,6 %
Territoires	16,3 %	28,6 %	45,7 %
Canada	18,2 %	32,3 %	38,9 %

Pour de plus amples renseignements sur les programmes d'apprentissage offerts au Nouveau-Brunswick, consulter le [site Web du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail](#).

Maintien des compagnons nouvellement certifiés²¹

Selon les données de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail de Statistique Canada, parmi l'ensemble des compagnons nouvellement certifiés au Nouveau-Brunswick, environ :

- 84 % travaillent dans la province 1 année après l'obtention de leur certificat (cohorte de 2021);
- 81 % travaillent dans la province 3 années après l'obtention de leur certificat (cohorte de 2019);

Ces taux s'avèrent nettement plus élevés chez les apprentis qui ont obtenu leur certification à l'issue d'une formation en apprentissage que chez les ouvriers qualifiés.

Maintien des compagnons nouvellement certifiés au Nouveau-Brunswick par année de certification (SIAI)

	Total	Apprentis certifiés	Ouvriers qualifiés
Taux de maintien après 1 an			
2012	64,9 %	66,9 %	60,6 %
2013	64,8 %	70,9 %	55,7 %
2014	69,1 %	74,4 %	60,0 %
2015	77,4 %	85,0 %	67,4 %
2016	78,5 %	91,0 %	64,8 %
2017	82,5 %	89,3 %	70,6 %
2018	72,8 %	89,3 %	50,5 %
2019	83,3 %	91,6 %	68,7 %
2020	83,1 %	88,3 %	73,2 %
2021	83,7 %	91,8 %	69,1 %
2022	--	--	--
2023	--	--	--
2024	--	--	--
Taux de maintien après 3 ans			
2012	69,9 %	72,3 %	64,6 %
2013	68,6 %	76,9 %	55,8 %
2014	74,2 %	82,5 %	60,0 %
2015	79,9 %	88,5 %	68,6 %
2016	78,8 %	89,9 %	66,7 %
2017	84,8 %	92,4 %	71,2 %
2018	73,6 %	90,1 %	50,6 %
2019	80,7 %	89,9 %	65,7 %
2020	--	--	--
2021	--	--	--
2022	--	--	--

²¹ Source(s) : Statistique Canada, tableau 37-10-0205 (SIAI)